



**FALLAIT PAS
faire du droit**

DROIT ADMINISTRATIF

DROIT CONSTITUTIONNEL

FINANCES PUBLIQUES

DROIT FISCAL

**L'alternance politique : réalité ou
nécessité ?
(dissertation)**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
Introduction.....	3
I - L'alternance politique : l'expression souveraine d'une réalité traditionnelle pour le citoyen	4
A - L'alternance politique, l'expression du souverain	4
B - L'alternance politique, l'affirmation d'un choix politique	6
II - L'alternance : une indispensable réalité politique	8
A - La globalisation, facteur de diminution de l'alternance politique	8
B - La nécessité de l'alternance politique apparemment laminée par la fin des idéologies.....	10

INTRODUCTION

Il n'y pas, dit-on souvent, de grande démocratie sans alternance politique. La démocratie, c'est étymologiquement l'expression du pouvoir du peuple, celui de choisir son titulaire, mais aussi celui de choisir une orientation politique.

A l'origine, dans les cités grecques, la démocratie était restreinte. Seuls étaient électeurs les Grecs eux-mêmes, mais libres. Les esclaves n'avaient pas la possibilité de s'exprimer. Les femmes aussi étaient exclues des affaires publiques, tout comme les mineurs et autres aliénés. Mais, il ne s'agissait pas de voter car la détermination du titulaire du pouvoir se faisait par tirage au sort dans le cadre de la démocratie directe.

Aujourd'hui, dans le cadre de la démocratie représentative, faire partie de la Cité, prendre part aux délibérations des affaires publiques et, somme toute, voter est l'affaire du citoyen national. Le cens n'existe plus et les femmes ont intégré le jeu démocratique. Les aliénés et mineurs en sont exclus. Il en va encore de même des étrangers sauf étrangers communautaires, mais jusqu'à quand ?

Les acteurs de la votation déterminés, il convient de comprendre la réalité du phénomène qu'est l'alternance politique à l'heure de la victoire planétaire ou presque de la démocratie, de la « désidéologisation », de la globalisation, bref de la perte de repères du citoyen dans un monde internationalisé. Quel sens a encore le vote ? Quelle importance revêt l'expression de celui-ci et surtout quel choix opportun opérer ?

Cela pose la question de la réalité et de la nécessité de l'alternance politique, car si celle-ci est traditionnellement l'expression du souverain à travers l'affirmation d'une orientation politique, confirmant ainsi une réalité tangible pour le citoyen (I), elle semble peu à peu se déliter dans un monde global où la fin des idéologies constitue un bouleversement profond des habitudes démocratiques qui souligne davantage encore son absolue nécessité (II).

I - L'ALTERNANCE POLITIQUE : L'EXPRESSION SOUVERAINE D'UNE REALITE TRADITIONNELLE POUR LE CITOYEN

L'alternance politique se caractérise par une manifestation globalement acceptée de l'expression du souverain à travers les diverses doctrines relevant de la souveraineté (A), ainsi que la possibilité offerte d'un choix avant tout politique qui en fait une réalité perceptible par le citoyen et consubstantielle à la démocratie (B).

A - L'alternance politique, l'expression du souverain

Dans le jeu démocratique tel que pratiqué depuis que des élections libres ont lieu en France, c'est-à-dire depuis la Révolution française de 1789, le principe de la libre détermination du titulaire du pouvoir par le souverain national ne fait pas débat, sauf pour les périodes couvrant celles des Premier et Second Empire, de la Restauration ou des périodes installant un pouvoir de fait tel le régime de l'Etat Français sous Vichy entre 1940 et 1944. L'affirmation, sauf pour Vichy, reste à nuancer, car les cas de manipulations populaires du scrutin lors de périodes autoritaires ci-dessus désignées sont nombreux et ces régimes ne permettaient certes pas l'élection du chef de l'Etat mais des élections générales avaient bien lieu. Les ministères de la Restauration comme de la Monarchie de Juillet ou du Second Empire étaient l'émanation d'élections législatives du fait d'une longue tradition, devenue républicaine depuis 1870 en France, d'une expression libre du choix démocratique et notamment en permettant la mise en place d'une alternance politique.

Cette alternance n'était bien évidemment pas aussi importante ni perceptible qu'aujourd'hui les premières années suivant la Révolution puisque les partis politiques n'étaient ni installés, ni organisés, ni structurés comme aujourd'hui.

Il n'en demeure pas moins que dès l'avènement de la Troisième République, en fonction du choix pour un régime parlementaire durable et l'organisation des pouvoirs publics autour des organes législatifs, l'alternance a pu voir le jour.

L'alternance politique s'est progressivement imposée comme une réalité de la vie politique nationale aux citoyens au moyen de l'expression des différentes doctrines de la souveraineté. S'il est entendu que « *le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation* », indique l'article 3 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 et aux termes de l'article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958 que « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* », ces textes - ayant valeur constitutionnelle selon la décision 71-44 DC du 16 juillet 1971 rendue par le Conseil constitutionnel - réconcilient les théories de la souveraineté nationale et de la souveraineté populaire qui avaient agité le pays.

Il est à noter que l'article 3 constitutionnalise quelque peu la démocratie directe par l'usage du référendum. Ainsi, chacun connaît avec précision le titulaire de la souveraineté, à savoir le peuple, le corps des citoyens, à l'exclusion de toute fraction ou de tout individu, comme le rappelle le deuxième alinéa du même article : « *aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice* ».

Toute polémique sur ce point serait un non-sens puisque l'article 3 fait référence à la fois à la nation et au peuple. Les conséquences mêmes des deux types de souveraineté sont par ailleurs présentes en mentionnant les représentants du peuple comme le référendum.

Hors des distinctions fermement prohibées par l'article 1 de la Constitution telles les différences sociales, culturelles, de fortune ou de revenus, d'origine, de race ou de religion et qui doivent toutes être écartées, la souveraineté appartient au peuple dans son ensemble, dès lors que les électeurs en remplissent les conditions posées par la loi. Ce qui n'était pas la règle est devenu la loi et un *habitus social*, un marqueur culturel, une réalité politique pour le citoyen bref, une tradition. L'alternance politique est devenue une réalité palpable qui fait partie des mœurs du pays et marque l'affirmation d'un choix pour une orientation politique déterminée.

B - L'alternance politique, l'affirmation d'un choix politique

L'alternance politique est pour le citoyen une réalité en ce sens qu'il lui revient à lui, le souverain, de déterminer une orientation politique, de formuler à travers l'expression d'un vote un choix politique fort et original le temps d'une législature. Cela signifie que, pour en être à l'origine, il doit prendre part et prendre parti.

Certes, ce choix se faisait, à l'origine, en fonction de critères bien différents que ceux d'aujourd'hui. Partisan de la monarchie constitutionnelle ou de la République hier, il a, par la suite, dû se prononcer en faveur d'orientations politiques conservatrices ou progressistes, au-delà de la question du régime au dix-neuvième siècle (monarchie, empires ou république).

Le choix pour le régime une fois formulé, il lui reste peu ou prou, outre les extrêmes qui ont marqué l'histoire de France (révoltes populaires ou mouvements réactionnaires au vingtième siècle), à opter en faveur de blocs idéologiques qui ont structuré durablement le pays et le polarisent toujours : la droite ou la gauche.

Le dévoiement parlementariste de la Troisième République comme la direction vers un régime d'assemblée de la Quatrième ont semblé atténuer la portée de ce choix en déposant l'électeur de son bulletin de vote par la constitution de majorités de rechange interchangeables et un personnel politique reconduit en permanence ainsi que des coalitions, toujours les mêmes, variant du centre-gauche au centre-droit.

La Cinquième République a mis bon ordre à ces errements en revalorisant le pouvoir exécutif et en mettant l'Etat au centre du pouvoir. Elle est marquée par un phénomène électoral qui s'exprime dès les premières années de vie du régime : le fait majoritaire. Celui-ci imprime sa marque de fabrique au régime en permettant la constitution d'une majorité stable et durable, fut-ce au prix d'une coalition et d'un domptage du Législatif.

Ainsi, depuis 1958, le choix pour les Français est clair. La tradition, l'ordre, le développement économique et le libéralisme d'un côté ou le progrès, la justice sociale et le mouvement de l'autre. Les repères sont parfois troublés. Le général de Gaulle n'était pas un homme du conservatisme. Les gaullistes de gauche ont marqué de leur empreinte la majorité politique pendant les années 60-70. Les communistes ont parfois adopté des positions conservatrices.

Mais, sur fond de Guerre-froide, le choix pour les Français est souvent apparu comme l'expression d'un soutien au capitalisme ou au socialisme et ce marqueur politique s'est exacerbé entre 1974 et 1981 lorsqu'il a fallu choisir tour à tour entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, la « France des châteaux contre la France des terrils », disait-on parfois de façon quelque peu excessive et caricaturale. L'opposition idéologique atteignait alors son *climax* et il était de circonstance pour l'électeur de se prononcer selon ce critère, cette ligne de fracture.

La politique était reine et l'électeur tranchait en faveur d'un choix très politique de société. L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et l'arrivée d'une majorité parlementaire de gauche à l'Assemblée nationale en 1981 concrétisa l'alternance politique et lui donna une consistance par le choix politique fait en faveur d'une politique d'essence socialiste. Cette alternance possible devenait enfin une réalité pour le souverain et n'a cessé depuis de basculer entre ces deux pôles de manière atténuée toutefois. L'alternance, en termes de choix politique, était alors devenue une réalité.

Pour être la manifestation traditionnelle de l'expression souveraine du peuple en faveur d'une orientation politique qui sera, pour lui, une réalité perceptible à la fois dans l'action qu'est le vote et

les conséquences qu'un tel choix implique sur sa vie personnelle, l'alternance politique est aussi une nécessité absolue.

II - L'ALTERNANCE : UNE INDISPENSABLE REALITE POLITIQUE

L'alternance politique, outre sa nature quasi-réflexive, s'avère une nécessité absolue pour le citoyen dans un monde qui se globalise (B) et dans lequel les idéologies ont sombré, réduisant d'autant la portée de celle-ci ou plutôt ses manifestations visibles (A).

A - La globalisation, facteur de diminution de l'alternance politique

Les années 2010 ne sont pas les années 1970. C'est une évidence de le dire mais cette réalité factuelle en cache une autre bien plus importante. A un monde rural, hiérarchisé, où les instances républicaines dominaient (l'institution militaire, l'image respectable du professeur maître du savoir ...) a succédé un monde organisé en réseau, horizontal, urbain, surinformé via Internet et les réseaux sociaux. Est venue l'époque heureuse, si l'on peut dire, où il devient difficile de massacrer son peuple en toute discrétion pour un dictateur et où le virtuel fait les révolutions.

Le monde a profondément changé. L'internationalisation du droit, de l'information et des relations a bouleversé la donne. Le paysan a cédé la place à l'hyper-urbain et l'économie s'est fondamentalement transformée. Les échanges se sont internationalisés. Mondialisation économique et globalisation financière dominent la planète. Des fonds spéculatifs déplacent des fortunes jouant à la hausse ou à la baisse sur des monnaies nationales. Banquiers-prêteurs, bailleurs de fonds et autres dirigeants d'organismes financiers internationaux dictent leur loi à des pays souverains.

La souveraineté semble plus qu'écornée. Elle est émaillée, émietlée. Le droit a marqué le pas face à l'économie. L'argent rapidement gagné est roi. Il ne s'agit pas de dresser un constat sombre mais d'observer les faits. Il n'y a là nul jugement, mais l'expression d'une réalité et cette réalité nouvelle bat en brèche la réalité traditionnelle du souverain, de l'électeur. Ce dernier n'est peut-être plus aussi maître de la situation qu'auparavant.

Cependant, l'honnêteté intellectuelle conduit à indiquer que cette souveraineté est globalement depuis longtemps restreinte. Le droit international public et privé, le droit européen et « unioniste » sont passés par là. Mais, l'on doit à la vérité de dire que cette limitation de souveraineté se situe dans le domaine du juridique et n'est valable, en tout cas en France, que parce que la Constitution, norme suprême, consent à ces limitations auxquelles par son adoption le souverain a souscrit. Il ne s'agit donc pas d'un changement propre à un degré mais d'un changement de nature, d'échelle.

S'il y a une logique et une rigueur juridique à ce que les emprunteurs remboursent leurs prêteurs, quelle est celle, d'un point de vue juridique, qui conduit les Etats, les organisations régionales et internationales, outre les prêteurs privés, à asphyxier socialement et économiquement un pays, comme la Grèce, en vertu d'un remboursement nécessaire et d'une réduction drastique des dépenses, transformant de la sorte la nature du consentement à cette réduction de souveraineté, qui de juridique devient purement économique ?

L'électeur, le souverain voient non seulement leur choix particulièrement réduit en termes d'alternance politique, mais surtout, au-delà d'une situation apocalyptique comme celle de la Grèce, les autres pays n'échappent à ce système. Les pays d'Amérique Latine ont du, dans les années 1990, accepter les plan néo-libéraux drastiques du Fonds monétaire international pour continuer à bénéficier

de fonds. Il en va de même alors en Asie. En Europe, aujourd'hui, les électeurs se sentent dépossédés de leur choix politique et, la globalisation aidant, ne perçoivent plus toujours la nécessité d'une alternance politique dont ils ne maîtrisent plus ni les enjeux ni les conséquences. Tout se vaut et les extrêmes tutoient, en termes de scores électoraux, ceux des partis classiques, cédant la place à tous les populismes.

La peur est alors de mise et l'indifférence politique majeure provoque d'autant l'abstention. En effet, quand tout semble se valoir - c'est le relativisme politique ou électoral qui domine - quand les divergences ne semblent plus aussi marquées, c'est l'électeur qui se perd dans ce maelstrom et la démocratie qui perd, rendant d'autant plus indispensable l'alternance politique et soulignant la nécessité d'un retour du politique porté par les masses, malgré la fin des idéologies.

B - La nécessité de l'alternance politique apparemment laminée par la fin des idéologies

La chute du communisme en U.R.S.S et l'effondrement du bloc socialiste, respectivement en 1991 et 1989, la fin de l'utopie marxiste-léniniste, la victoire sans concession du capitalisme, de l'économie de marché, de la *doxa* néo-libérale et de la logique financière ont apporté la démocratie politique et la liberté à des peuples qui en étaient privés pendant cinquante ans. Elle a donc eu des vertus considérables.

Ces phénomènes ont, néanmoins, porté un coup fatal à la possibilité d'une alternative de société fondamentale. En effet, le grand rêve égalitaire encadré par une bureaucratie d'Etat contraignante a fait long feu à tel point qu'il semble que le marché n'a plus aucune alternative. Les mouvements fanatiques et les organisations terroristes ne constituent pas une alternative durable ni réelle à la démocratie que ce soit en Occident ou ailleurs par le monde. Les citoyens de l'ancien bloc communiste comme ceux du Moyen-Orient ne peuvent avoir pour seule perspective le marché-roi. Un supplément d'âme est nécessaire. Ainsi, aussi bien le monde occidental que des pays moins avancés économiquement ne se sont pas, en termes économiques, moraux et symboliques, remis de l'effondrement soviétique et une alternance s'impose.

Ajouté à la fin des idéologies, un mouvement néo-conservateur américain a voulu, avec quelques faucons souhaitant imposer la démocratie au monde, faire croire à la fin de l'histoire en jouant sur la « désidéologisation » des sociétés et des enjeux sous-jacents. Il n'en est rien. La nature et la nature politique ayant horreur du vide, les religions et particulièrement les fondamentalismes et autres extrémismes ont parfois pris le relai car une logique financière ne peut tenir lieu de valeurs morales et permettre de faire société, de participer à l'intégration des populations composant un pays.

Ainsi, l'électeur, broyé par la globalisation, le plus faiblement formé et préparé à cette conversion économique et à la reconversion industrielle en général, se sent happé et fragilisé par la mondialisation, le mouvement européiste, les grandes migrations internationales. Il se sent comme menacé. A cela, les partis politiques, les structures partisans traditionnelles, les élites, les corps intermédiaires classiques ne semblent plus répondre à ses attentes et le laissent abandonné sur le bord de la route, devant faire face à une concurrence âpre et sauvage contre laquelle il ne peut lutter. Droite et gauche apparaissent désarmés, incapables, comme groggy face à de telles lames de fond, d'apporter des solutions concrètes aux problèmes de chômage, d'éducation, de sécurité et d'immigration. La désaffection populaire à l'égard des dirigeants est symptomatique de cette défiance envers le « haut » qui semble déconnecté des préoccupations d'en « bas ».

Dans un tel climat de suspicion généralisée, de doute et de méfiance envers l'autre, l'étranger, le voisin, seul un retour du politique, de la politique au sens le plus noble, et d'un investissement militant massif peut et doit être la réponse à la prétendue fin des idéologies. Il ne s'agit d'ailleurs plus de défendre une idéologie mais bien de porter des valeurs et d'apporter des solutions.

En somme, il est de salubrité publique qu'au mirage de la désidéologisation et de la toute-puissance du marché succède une ère d'adhésion populaire à de nouvelles valeurs, adaptées aux enjeux contemporains et aux défis économiques de demain, incarnée par des hommes et des femmes à la probité insoupçonnable pour qu'apparaisse comme évidente l'existence et la réalité d'une alternance politique.

En un mot comme en cent, l'alternance politique, pour être traditionnellement une réalité, doit se traduire, dans les faits, en une nécessité absolue.